

COLLABORATEURS

LEA CESARI
NOTAIRE-STAGIAIRE

LISANDRA COLOMBANI
NOTAIRE-ASSISTANT

AURÉLIA DE ZUTTER
CLERC DE NOTAIRE

HINANO SAMPIERI
CLERC DE NOTAIRE

ILHAM KARKI
CLERC DE NOTAIRE

COMPTABILITE
CHRISTINE DEROSAS

FORMALITES / SECRETARIAT
VÉRONIQUE MEREU

PÔLES DE COMPÉTENCES

FAMILLE
PATRIMOINE
IMMOBILIER
RURAL
ENTREPRISES

COORDONNÉES :

1 Av. Hyacinthe Quilichini
20100 SARTÈNE

TÉLÉPHONE : 04.95.77.02.19

TÉLÉCOPIE : 04.95.77.16.96

COURRIEL : office-cesari@notaires.fr

SITE INTERNET : cesari-sartene.notaires.fr

CONSEIL REGIONAL ET CHAMBRE
DEPARTEMENTALE DE CORSE DU SUD
2 Cours Grandval
20000 AJACCIO

Sartène, le 7 septembre 2022

SUCCESSION CRISPI JOACHIM
202333 /BC /IK /

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint, aux fins de publication sur le site internet du Conseil Régional, **TROIS MOIS DURANT**, l'avis de création de titre de propriété concernant divers biens appartenant à :

Monsieur Joachim CRISPI, en son vivant cultivateur, époux de Madame Ange STROMBONI, demeurant à LEVIE (20170) Hameau de Pantano. Né à LEVIE (20170), le 14 mars 1888.

Marié à la mairie de LEVIE (20170) le 25 avril 1912 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Décédé à LEVIE (20170), le 28 mars 1953.

Votre bien dévoué.

P/ Bernadette CESARI



Membre d'une association agréée-Certifié iso 9001 par AFNOR CERTIFICATION- Étude fermée le Samedi
Détenant des minutes de Me BERNARD, DEBERNARDI, GIUDICELLI, QUILICHINI, ROCCA-SERRA
IBAN : FR48 4003 1000 0100 0016 7981 M35 - BIC : CDCG FR PP XXX



*Semu à fiancu à voi par accumpagnà vi in ogni tappa di à vostra vita
Nous sommes à vos côtés pour accompagner vos projets*

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Communes de LEVIE et de MELA
ETUDE DE Me Bernadette CESARI, Notaire à SARTENE (20100),
1 Av. Hyacinthe Quilichini.
Tel : 04 95 77 02 19 – Fax : 04 95 77 16 96

Aux termes d'un acte reçu par Me Bernadette CESARI, Officier Public, Notaire à SARTENE (20100), le 2 septembre 2022. Il a été constaté la qualité de propriétaire des biens ci-après désignés, de la personne suivante :

A été déclaré propriétaire des biens ci-après :

Monsieur Joachim CRISPI, en son vivant cultivateur, époux de Madame Ange STROMBONI, demeurant à LEVIE (20170) Hameau de Pantano.
Né à LEVIE (20170), le 14 mars 1888.
Décédé à LEVIE (20170), le 28 mars 1953.

Sur la commune de LEVIE :

A LEVIE (CORSE-DU-SUD) 20170, une maison d'habitation cadastrée section F, n°432. A LEVIE (CORSE-DU-SUD) 20170, diverses parcelles de terre cadastrées section F, n° 232, 235, 237, 240, 246, 251, 254, 255, 256, 257, 327, 367, 421, 427, 438, 468, 475, 494, 506, 523, 547, 551, 597, 600, 606, 632, 681, 682, 686, 692, 698, 702, section G, n°146. A LEVIE (CORSE-DU-SUD) 20170, diverses parcelles de terre non délimitées cadastrées section F, n°33, 34, 35, 36, 37, 38, 42, 43, 44, 45, 47, 48, 49, 50, 52, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 186, 187, 229, 252, 405, 533, 535, 536, 537, 557, 558, 578, 579, 628, 629, 646, 705, 719, section G, n°4, 5, 10, 11, 111, 112, 135, 156, section H, n°85, 86, 460.

Sur la commune de MELA :

A MELA (CORSE-DU-SUD) 20112, diverses parcelles de terre cadastrées section A, n°313, section B, n°49, 74, 81, 197, 198. A MELA (CORSE-DU-SUD) 20112, diverses parcelles de terre non délimitées cadastrées section A, n°314, section B, n°52, 84, 85, 424.

La possession de ces biens a eu lieu de façon paisible, publique, continue et non équivoque, depuis plus de trente ans, et réunissant ainsi les conditions prévues par les articles 2261, 2265, et 2272 du Code civil (ex : 2229).

Conformément à l'article 1^{er} de la loi du 6 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière ».

POUR AVIS Me CESARI, Notaire Officier Public
Adresse mail de l'étude : office-cesari@notaires.fr
(où doit être envoyé l'avis de réception par la Préfecture et la C.T.C.)